



CONSEIL MUNICIPAL
29 JUIN 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-253

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 22 juin 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Marie BACH, ayant donné pouvoir à Véronique DUCASSY, Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Jacques PALACIN, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Charlotte CAILLIEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

= = = = =
Dénomination de la Maison de Santé rue Maréchal FOCH en "Maison de Santé Jeanne DANJOU"

M. André BONET expose :

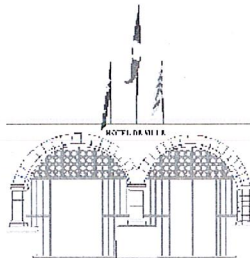
Mes chers collègues,

La Commission des Hommages Publics du 8 février 2023 a proposé de dénommer la future Maison de Santé rue Maréchal FOCH : Maison de la Santé Jeanne DANJOU.

Cela rend hommage aux nombreux engagements de cette personnalité, dans la vie associative.

La « grande Jeanne » ; « la Jeanne » ; « la mère DANJOU »... C'est ainsi que beaucoup de personnes la nommaient dans le cercle perpignanaise qu'elle côtoyait. Des sobriquets qui ne marquaient pas une forme d'irrespect mais bien au contraire l'attachement profond que tous portaient à cette belle et grande figure féminine.

Une bonté et une grandeur d'âme qu'on lui reconnaissait volontiers, en grattant si peu l'écorce de cette dame de fer à la gouaille affirmée et la truculence qui forçaient parfois l'admiration ; car elle ne s'embarassait de rien pour faire valoir ses idées et



avancer dans la vie, surtout pas des étiquettes et des bienséances qu'elle jugeait « *superfétatoires* ». Quitte à choquer certains.

Mais pour la plupart, ils s'en accommodaient. Quand elle vous lançait son incontournable « écoute-moi », il n'y avait plus rien à dire. Même pour les plus hauts dignitaires du coin.

Mais Jeanne DANJOU, c'était avant tout la gentillesse et la générosité incarnées. Elle était de tous les combats et de toutes les résistances pour faire avancer une cause qu'elle estimait juste ; de toutes les ingérences pour porter un dossier qu'elle voulait voir aboutir ; de toutes les impertinences pour enfoncer les portes que beaucoup pensaient bloquées.

Jeanne DANJOU était une femme de combats. Et elle en aura mené bon nombre.

De sa vocation d'infirmière à son engagement pour les Chrétiens et la lutte contre le Sida, son approche de la solidarité n'était pas feinte. Combien de personnes aura-t-elle aidées et accompagnées, combien de projets aura-t-elle portés, combien de cas a-t-elle défendus ?

Elle connaissait tout le monde et tout le monde la connaissait ; et en s'appuyant sur cet entregent, Jeanne DANJOU n'avait qu'un objectif : faire le bien autour d'elle. Elle aidait quiconque dans le besoin, qui croisait son chemin.

Un altruisme qui lui a valu bien des reconnaissances, à juste titre. Elle avait été élevée au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur en 2020, elle avait reçu la médaille de l'Ordre National du Mérite et bien d'autres honneurs, même si elle ne s'y attachait guère.

Amour et service, une devise qu'elle avait faite sienne... en chrétienne tout simplement.

Jeanne DANJOU est décédée en Janvier 2022, à l'âge de 89 ans.

Le Conseil Municipal décide :

- 1) De dénommer la future Maison de Santé rue Maréchal FOCH : Maison de la Santé Jeanne DANJOU,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière.

Où cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230629-174391-DE-111

Accusé reçu le : - 5 JUIL. 2023

Affiché le : - 5 JUIL. 2023

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

